



## Société pour l'Ordinateur et les Férus de Technique

### Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 25 mai 2023

Lieu : Trélex, salle informatique

Heure : 20h00

17 personnes se sont excusées

L'ordre du jour est le suivant :

1. Accueil et bienvenue
2. Approbation du PV de l'assemblée générale du 17 mai 2022
3. Rapport du président
4. Approbation des comptes 2022
  - a) Présentation des comptes
  - b) Rapport des vérificateurs des comptes
  - c) Approbation des comptes et décharge au comité
5. Fixation des cotisations
6. Election du comité
7. Election de deux vérificateurs des comptes
8. Propositions du comité
9. Propositions individuelles
10. Divers

1. **Accueil et bienvenue** : le président Jean-Marc Bonvin salue les personnes présentes et remercie le comité qui lui apporte beaucoup de soutien. Il remercie Danièle d'avoir accepté de reprendre le poste de secrétaire laissé vacant par Edith qu'il remercie pour tout le travail fourni durant de nombreuses années.
2. **Approbation du PV de l'assemblée générale du 17 mai 2022**. Le PV était en ligne sur le site de l'association. Il est accepté à une grande majorité.
3. **Rapport du président** : Jean-Marc se dit fatigué, pas tant par la présidence mais plutôt par la préparation des soirées qu'il est seul à préparer et à animer depuis plus de dix ans.  
Avec les soirées techniques et les soirées cinéma et les soirées à thème cela fait beaucoup pour une seule personne. Il souhaiterait que d'autres membres s'investissent dans ces animations.  
Il est à relever que le nombre de membres est en baisse. 94 cotisations payées cette année, ce qui représente 119 membres puisqu'il y a des familles.  
Jean-Marc précise qu'il est important que les personnes intéressées par les séances mises sur pied s'inscrivent afin qu'il ne vienne pas pour rien.  
Il y a environ 15 personnes aux soirées cinéma. Pour ce qui concerne les après-midis à thème, il faut relever qu'ils sont plus suivis que les séances faites le soir.

Le président assure que la plupart des thèmes abordés peuvent être suivis par les utilisateurs PC ou Mac.

Le président passe la parole à Geneviève qui a organisé la soirée festive des 30 ans du club. Dans le cadre du Siam Parc de Gland, un buffet a été servi à la quarantaine de membres présents, un magicien mentaliste d'Annecy, Harry Covert, a enchanté les participants tout en rendant hommage à Jean-Paul. Des musiciens ont également animé la soirée. Merci à Geneviève pour ce beau moment convivial.

#### **4. Approbation des comptes 2022**

- a) Présentation des comptes par René notre caissier. Les comptes sont projetés pour plus de clarté. Le caissier relève également que les cotisations sont en baisse. Dans les dépenses les postes importants sont le loyer pour CHF 6'000.00 par année et la soirée du 30<sup>ème</sup> anniversaire du club pour CHF 6'327.00. Il est constaté que les cotisations ne couvrent plus le loyer. Les recettes sont de CHF 8'228,75 et les dépenses se montent à CHF 18'869,60 soit une perte de CHF 10'590,85. Le bilan passe de CHF 55'152,00 à CHF 44'561,15, ceci est dû à la perte 2022.

Le président précise que ce n'est pas de l'argent perdu, mais un cadeau fait aux membres qui ont passés 20, 25 ou 30 ans au club. Il fallait également marquer par un évènement spécial les 30 ans d'existence de notre club. Ceci explique les grosses dépenses mentionnées pour cette année. La présentation des comptes ne suscite pas de questions.

- b) Rapport des vérificateurs des comptes. Michel Genton a démissionné mais a, pour une dernière fois, vérifié les comptes avec Monique Bezençon. Cette dernière lit le rapport et recommande à l'assemblée d'accepter les comptes tels que présentés et de donner décharge au comité. Elle remercie le caissier pour son excellent travail.
- c) Approbation des comptes et décharge au comité. Ce point est accepté par l'assemblée.

5. **Fixation des cotisations.** Elles restent inchangées, soit membre actif 50 CHF, membre actif famille 75 CHF, membre passif 20 CHF.

6. **Election du comité.** Les 4 membres du comité se représentent et Danièle entre au comité comme secrétaire. Les 5 membres sont élus.

7. **Election de deux vérificateurs des comptes.** Monique Bezençon accepte un nouveau mandat et Monique Fontaine se propose. Merci à elles.

8. **Propositions du comité.** Il n'y en a pas.

#### **9. Propositions individuelles.**

Une demande de formation sur l'intelligence artificielle est demandée.

Comment régler les données informatiques en cas de décès ? Ce sujet semble compliqué, Jean-Marc fait des recherches et fera l'objet de la soirée à thème de septembre.

Edith demande que les convocations à l'AGO soient envoyées par courrier puisqu'il lui

paraît que certains membres ne parviennent pas à ouvrir une pièce jointe. De plus, elle n'a pas reçu la convocation par courriel.

10. **Divers.** Le président informe l'assemblée que les activités auront lieu en juin, mais qu'une pause se fera en juillet et août.

Un apéritif est servi à l'issue de la séance.